

ENONCE

Vous êtes médecin aux urgences et vous recevez ce dimanche à 9h 00 une jeune fille âgée de 19 ans accompagnée de sa soeur. Elle vous dit qu'elle était dans une soirée où elle a bu quelques verres puis ne se rappelle plus de rien mais elle s'est retrouvée déshabillée dans sa voiture plusieurs heures après. Elle pense avoir été violée. Elle ne prend pas de contraception et est inquiète vis à vis d'un éventuel risque de grossesse. Lors de son admission elle désigne sa soeur âgée de 22 ans comme personne de confiance.

QUESTION n°: 1

Quel(s) élément(s) devez-vous rechercher à l'interrogatoire ?

REPONSES n°: 1

Questions visant à objectiver des troubles de la mémoire, sensation de trou noir, amnésie (en faveur d'une consommation de gammahydroxybutyrate (GHB) ou de psychotropes) Recherche et quantification de la consommation de médicaments, alcool, drogues illicites Date des dernières règles Existence antérieure de rapports sexuels (et date) Notion de sérologie antérieure VIH, hépatites B et C, et résultat Notion de vaccination anti hépatite B Recherche des antécédents médicaux (incluant éventuels antécédents psychiatriques) Evaluation de l'état psychologique actuel

QUESTION n°: 2

Détaillez les signes spécifiques que vous recherchez à l'examen clinique.

REPONSES n°: 2

Examen général à la recherche de lésions traumatiques Examen gynécologique à la recherche de lésions traumatiques compatibles avec un rapport sexuel non consenti : recherche de déchirures récentes (sang) ou anciennes, d'ecchymoses ou de plaies au niveau des organes génitaux externes (lèvres, fourchette) Examen anal à la recherche de lésions traumatiques.

QUESTION n°: 3

L'examen somatique général est sans anomalie. Au terme de l'examen, il est conclu qu'elle a eu des rapports sexuels récents non consentis. Dans ce contexte, quels sont les examens complémentaires que vous devez réaliser et dans quels buts ?

REPONSES n°: 3

Recherche de toxiques (sang et urine) à la recherche d'alcool, de benzodiazépines, de GHB (But judiciaire) prélèvement vaginal (et/ou anal) sur écouvillon pour analyse ADN ultérieure (But judiciaire) prélèvement vaginal (et/ou anal) à la recherche de gonocoques et chlamydiae (But thérapeutique) prélèvements sanguins (But thérapeutique) : sérologies VIH, sérologie Hépatites B et C, TPHA-VDRL, bêta-HCG, Si prescription d'un traitement prophylactique antirétroviral, bilan biologique (NFS, ASAT, ALAT, amylasémie, créatininémie)

QUESTION n°: 4

Quelles sont les mesures thérapeutiques à mettre en place ?

REPONSES n°: 4

Prévention de la grossesse : pilule du lendemain (levonorgestrel Norlevo®) Prévention des IST: trithérapie anti rétrovirale (zidovudine + lamivudine + inhibiteur de protéase ; exemple : Combivir-Viracept®) et antibiothérapie : azithromycine (Zithromax®).

QUESTION n°: 5

Sur le plan judiciaire, quelle est votre conduite à tenir ? Justifiez votre réponse.

REPONSES n°: 5

Information du procureur de la République si la jeune femme souhaite porter plainte. Etablir un certificat médical descriptif, remis à la patiente.

QUESTION n°: 6

Son père se présente 3 heures plus tard aux urgences et vous demande ce qui s'est passé, si sa fille a été violée et si elle est toujours vierge. Que devez-vous lui répondre ? Pourquoi ?

REPONSES n°: 6

« Rassurer » sur son état de santé Pas d'autres informations: elle est majeure et a désigné sa soeur comme personne de confiance. **Si autre information donnée, « 0 » à la question**

QUESTION n°: 7

Quel suivi préconisez-vous à cette jeune femme, à sa sortie du service des urgences?

REPONSES n°: 7

Prévoir une consultation à 48 heures pour réévaluation psychologique et, en cas de traitement prophylactique anti-VIH, avec

un médecin référent VIH pour poursuite et surveillance du traitement. Prévoir le suivi sérologique (VIH, Hépatites B et C, TPHA-VDRL). Prévoir le suivi biologique (NFS, ALAT, créatininémie) : si poursuite du traitement prophylactique anti-rétroviral . Bêta HCG à 1 mois Prise en charge psychologique ou psychiatrique.

ITEM N° 183: Accueil d'un sujet victime de violences sexuelles

ITEM N° 6 : Le dossier médical. L'information du malade. Le secret médical

ITEM N° 8 : Certificats médicaux. Décès et législation. Prélèvements d'organes et législation

- Préciser les règles générales d'établissement des certificats médicaux et leurs conséquences médico-légale

ITEM N°199 : État confusionnel et trouble de conscience